

Monaco, le 7 juillet 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le procureur général confirme avoir été informé par le procureur général d'Ukraine qu'une enquête était en cours sous son autorité, ayant déjà permis l'identification et l'arrestation de deux personnes, qui pourraient être intervenues dans la préparation de la tentative d'assassinats commise à Monaco, et que les investigations avaient notamment mené à la découverte du corps d'une femme qui pourrait être celle visée par le mandat d'arrêt international monégasque.

Les investigations se poursuivent très activement, sous l'autorité des juges d'instruction, en lien avec les autorités de plusieurs pays, dont l'Ukraine, aux fins d'identifier toutes les personnes pouvant avoir participé aux faits commis à Monaco ainsi que leurs mobiles.

Selon les avancées de l'enquête, un point presse sera envisagé en fin de semaine pour communiquer sur les éléments pouvant être rendus publics.

Le procureur général



Stéphane Thibault